

SUBVENTIONS DE RECHERCHE DE L'ACIO/CANO 2026

Plan du document

- 1.0 Introduction
- 2.0 Admissibilité aux subventions de recherche
- 3.0 Période de financement et octroi des subventions
- 4.0 Appel de propositions – Directives générales
- 5.0 Consignes complètes de présentation d'une demande
- 6.0 Rapports d'étape et rapport final
- 7.0 Reconnaissance de financement
- 8.0 Annonce des récipiendaires et diffusion des résultats de recherche

1.0 Introduction

L'Association canadienne des infirmières en oncologie/Canadian Association of Nurses in Oncology (CANO/ACIO), ainsi que les membres de son conseil d'administration et de son Comité de la recherche vous invitent en 2026 à présenter une demande pour recevoir une subvention de recherche. Cette année, le conseil d'administration de l'ACIO octroiera aux **quatre projets** retenus une subvention d'une valeur maximale de 8 000 dollars chacun, à dépenser sur une période de deux ans.

Veuillez transmettre votre demande par voie électronique au siège social de l'ACIO/CANO d'ici le **30 mai 2026, 11:59 pm (heure de l'Est)**. Les propositions reçues après cette date ne seront pas prises en compte. L'annonce des récipiendaires sera faite à la conférence annuelle de l'ACIO/CANO.

Les subventions de recherche de l'ACIO/CANO se veulent un moyen de renforcer le potentiel d'excellence dans la recherche infirmière en oncologie au Canada. Le conseil d'administration, conjointement avec les membres du Comité de recherche, montre bien, par l'inauguration de cette subvention et son financement continu, qu'il souscrit à ces activités infirmières.

Ces subventions de recherche ont pour principal objectif de seconder les infirmières en oncologie dans la réalisation et la diffusion d'un projet de recherche clinique **ou d'amélioration de la qualité** favorable à la pratique infirmière en oncologie fondée sur des données probantes. Seront privilégiés :

1. les infirmières œuvrant en oncologie clinique ayant un projet de recherche lié à la pratique infirmière en oncologie/à l'amélioration de la qualité
2. les infirmières en oncologie qui poursuivent des études supérieures
3. les projets susceptibles de promouvoir une pratique en oncologie fondée sur des données probantes
4. les projets favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion dans les soins en cancérologie

Un comité scientifique, indépendant du Comité de la recherche de l'ACIO/CANO (à l'exception du président du groupe d'examen scientifique qui sera un membre du comité), étudiera les propositions

selon des politiques et critères établis et procédera à une évaluation par les pairs. Le président du groupe d'examen scientifique rendra compte au directeur général de la recherche.

2.0 Admissibilité

2.1 Seules les **candidatures individuelles** sont admissibles aux subventions de recherche de l'ACIO/CANO. Les candidatures d'équipe ne seront pas prises en compte.

2.2 **Chercheurs débutants et chevronnés** sont invités à présenter une demande.

- Les chercheurs débutants (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'expérience préalable en tant que chercheur principal) sont censés obtenir un mentorat pour leurs projets. Les étudiants diplômés doivent joindre une lettre de soutien de leur directeur de thèse ou de mémoire. Les chercheurs débutants cliniciens doivent identifier un collègue/collaborateur ayant une expérience préalable de la recherche et joindre à leur candidature une lettre de soutien confirmant leur volonté de servir de mentor.

2.3 Le candidat doit être **membre en règle de l'ACIO/CANO** depuis au moins un an avant la présentation de sa demande.

2.4 **Les membres du conseil d'administration de l'ACIO/CANO ne sont pas admissibles aux subventions**, mais les membres du comité de recherche, oui. Tout conflit d'examen réel ou potentiel sera géré avec équité et transparence **par la directrice générale**, recherche et le président du comité scientifique conformément aux pratiques établies (comme les pratiques des conseils des trois organismes subventionnaires de recherche) et la politique sur les conflits d'intérêts de l'ACIO/CANO. Les membres du groupe d'évaluation scientifique ne peuvent pas traiter les demandes envers lesquelles ils pourraient avoir un conflit d'intérêts (la demande d'un proche collègue ou d'un étudiant par exemple).

3.0 Période de financement et octroi des subventions

Les personnes sélectionnées seront avisées d'ici septembre. La période de financement se termine se termine **deux ans** après l'octroi de la subvention, mais elle peut au besoin être prolongée d'un an (sans pénalité financière). L'annonce officielle des récipiendaires retenus sera faite à la conférence annuelle de l'ACIO/CANO.

Des dispositions seront prises pour le transfert des fonds au bénéficiaire de la subvention ou à l'organisation ou l'université où le candidat étudie ou travaille (c'est-à-dire des fonds déposés dans un compte de recherche). Les bénéficiaires de la subvention informeront le siège social de l'ACIO/CANO des détails relatifs au traitement des fonds.

La somme sera transférée dans les six (6) semaines suivant la réception par le siège social de l'ACIO/CANO d'une copie du certificat d'approbation d'un Comité d'éthique de la recherche

établi. Par ailleurs, certaines circonstances exceptionnelles pourraient dispenser le récipiendaire de l'évaluation par le comité d'éthique de la recherche (notamment dans le cas d'un examen systématique). Si la proposition porte sur un projet d'amélioration de la qualité et que le milieu d'application n'exige pas d'approbation déontologique, une lettre dudit milieu doit l'indiquer explicitement.

4.0 Consignes complètes de présentation d'une demande

4.1 **Lettre de présentation signée** montrant que la personne comprend les conditions de candidature.

4.2 **Résumé** (au plus 250 mots)

4.3 **Texte explicatif** : Le texte explicatif ne peut pas dépasser 8 pages à simple interligne (excluant les références) dans une police normale (Times New Roman ou Arial), à un format de police de 12 points et des marges minimales de 1,9 cm ($\frac{3}{4}$ po). Les pages doivent être numérotées et comporter les éléments suivants :

Titre du projet

- Contexte
- Revue de la littérature
- But de l'étude
 - Question de recherche **ou objectif d'amélioration de la qualité**
- Méthodologie
 - Devis de recherche
 - Échantillonnage
 - Collecte de données et procédures
 - Plan d'analyse
 - Considérations éthiques
 - Calendrier prévu
- Estimation de la portée des résultats sur la pratique infirmière en oncologie
- Plan de diffusion

Il faut observer une même façon de citer ses sources, les normes de l'APA, 7^{ème} édition par exemple.

4.4 **Considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (EDI)** : (250 mots maximum) Décrivez comment les considérations relatives à l'EDI seront intégrées dans votre projet ou expliquez pourquoi l'EDI n'est pas applicable à votre projet.

4.5 **Budget** (au plus 2 pages, incluant les figures et les explications)

Le budget, d'un maximum de 8 000 \$, doit concorder avec le **plan du projet**. La subvention doit servir à réaliser le **projet**, à publier les résultats ou à présenter le tout à la conférence annuelle suivante de l'ACIO/CANO.

* La subvention ne peut viser uniquement un projet d'application des connaissances ni la diffusion d'un projet de recherche terminé (les projets déjà terminés ne sont pas admissibles).

Voici, en guise d'exemple, les dépenses admissibles au budget subventionné :

- Salaires : Personnel rémunéré (assistants de recherche, étudiants et stagiaires, conseillers, personnel de soutien clinique). Indiquer le nombre d'heures estimé et le taux de rémunération contractuel de l'organisation (avantages sociaux compris). Note : Le salaire de l'instigateur du projet n'est pas un poste budgétaire admissible.
- Fournitures : Frais téléphoniques, postaux et de photocopies, accès informatique, papier, enveloppes, consignation des données et espace de stockage, etc.
- Équipement : Produit dont le coût unitaire est supérieur à 500 \$ (justifier la dépense et fournir un devis). Un montant maximum de 2 000 dollars est autorisé pour l'équipement.
- Logiciels : Indiquer le nom, le numéro de la version et le coût unitaire.
- Autres dépenses : Fournitures et coûts liés au laboratoire, essais, tests standardisés, transcription ou remboursement des participants à l'étude.
- Application des connaissances : Un maximum de 2 000 \$ est admissible pour les dépenses liées aux conférences et/ou à la diffusion des résultats.

Si, par votre candidature, vous cherchez des fonds supplémentaires pour mener à bien un projet **de plus grande envergure** pour lequel vous attendez d'autres fonds potentiels, veuillez indiquer : a) les coûts totaux du projet **de plus grande envergure**; b) les autres ressources de financement considérées; c) votre plan de réalisation de cette partie du projet si le reste du financement vous était refusé. Le comité scientifique pourra ainsi déterminer si le projet proposé est réalisable indépendamment, sans vos autres demandes de financement.

4.6 Annexes

A. Documents obligatoires

- CV du candidat. Un CV académique est préférable., Il peut être présenté sous n'importe quel format, mais doit inclure le nom, l'adresse et les coordonnées, les références, le parcours éducatif, l'affiliation institutionnelle et la fonction, le financement antérieur de la recherche (rôle, source et niveau de financement) et les publications.
- Lettre d'appui d'un mentor (pour les chercheurs débutants).

B. Documents facultatifs

- Lettres confirmant l'appui ou la collaboration de l'organisation
- Questionnaires, instruments, formulaires de consentement, modèles conceptuels, diagrammes, brochures et autres éléments de documentation qui serviront dans le projet de recherche

- Certificat d’approbation du comité d’éthique de la recherche

4.7 Contenu de la demande

Il faut fusionner tous les éléments de la demande dans un fichier PDF dans l’ordre mentionné ci-dessus (numérisation ou conversion vers PDF de document texte – voir le point 5.3 ci-dessous). Veuillez relire attentivement votre demande avant de l’envoyer pour vous assurer que tout y est, que la mise en forme est adéquate et que l’ensemble est lisible.

5.0 Processus d’examen

- 5.1 Les demandes incomplètes ou ne respectant pas les consignes de présentation ne seront pas examinées.
- 5.2 La demande de subvention de recherche comprend un résumé, un descriptif de la proposition (voir 4.0 pour les composantes), une description des considérations relatives à l’EDI, un budget avec justification, une preuve d’adhésion à l’ACIO/CANO et des annexes.
- 5.3 Les chercheurs doivent envoyer leur demande complète (avec les documents qui s’y rapportent) sous la forme d’un fichier PDF unique à l’adresse courriel info@cano-acio.ca. Les signatures demandées doivent être numérisées, et le document, optimisé à une taille adaptée pour l’envoi par courriel¹.
- 5.4 Les candidats recevront un accusé de réception pour leur demande. Si, toutefois, vous n’avez eu aucun retour de l’ACIO/CANO dans les deux semaines suivant la date limite de dépôt, avisez-en le siège social de l’ACIO/CANO en écrivant à info@cano-acio.ca
- 5.5 Les éléments de la demande (abrégé, revue de littérature, but de l’étude, méthodologie, portée des résultats sur la pratique infirmière en oncologie, considérations relatives à l’EDI, faisabilité des échéances, annexes, etc.) seront notés par deux examinateurs indépendants (satisfaisant/révision requise) **pour les forces et les faiblesses**. Ensuite, la proposition est évaluée pour son mérite scientifique sur une échelle de 0 à 5 (voir ci-dessous). Le budget est aussi examiné pour s’assurer que les dépenses sont justifiées en fonction du projet scientifique. Le financement sera accordé aux propositions les mieux classées, en fonction du nombre de subventions offertes cette année-là.

Note	Qualité
<input type="checkbox"/> 4,5-5	Remarquable
<input type="checkbox"/> 4,0-4,4	Excellent
<input type="checkbox"/> 3,5-3,9	Très bien
<input type="checkbox"/> 3,0-3,4	Bien

¹ Voir, par exemple : <http://acrobatusers.com/tutorials/how-optimize-your-pdf-file>

- 2,0-2,9 Correct
- 1,0-1,9 Insuffisant
- 0,0-0,9 Inacceptable ou non pertinent aux soins en oncologie

6.0 Rapports d'étape et rapport final

Tous les récipiendaires doivent produire des rapports d'étape annuels. Ils sont également tenus d'envoyer au siège social de l'ACIO/CANO, dans les 60 jours suivant la période annuelle de financement du projet (c.-à-d. en novembre de l'année 2), un rapport final des dépenses ainsi qu'un rapport scientifique final. La période peut au besoin être prolongée d'un an (sans pénalités financières). Après deux ans cependant, il faut retourner tous fonds non dépensés au siège social de l'ACIO/CANO.

Le rapport final doit comprendre un portrait succinct des résultats (en un paragraphe ou par un résumé) pouvant être mis en ligne afin de promouvoir la diffusion des résultats auprès des infirmières en exercice et du grand public.

7.0 Reconnaissance de la subvention de l'ACIO/CANO

Les chercheurs doivent **mentionner** le financement de l'ACIO/CANO dans toutes les publications et présentations découlant des projets subventionnés.

8.0 Annonce des récipiendaires et diffusion des résultats de recherche

L'ACIO/CANO s'engage à diffuser dans tout son réseau les résultats de la recherche afin de favoriser les changements de pratiques.

Les récipiendaires de subvention, ainsi que leur sujet de recherche, seront mentionnés sur le site Web de l'ACIO/CANO. En plus de présenter le fruit de votre travail dans des conférences et des publications révisées par les pairs, nous publierons en ligne un portrait de vos résultats (en un paragraphe ou en reprenant le résumé) et l'exposerons au conseil d'administration de l'ACIO/CANO pour favoriser la diffusion des résultats des projets subventionnés par l'ACIO/CANO. Il est attendu que les résultats des projets soient publiés dans une revue scientifique ou professionnelle à comité de lecture et qu'y soit reconnu le concours au projet de l'ACIO/CANO. On recommande aux récipiendaires de présenter le résumé de leur recherche à la conférence annuelle de l'ACIO/CANO et de publier leurs résultats dans la *Revue canadienne de soins infirmiers en oncologie* (RCSIO)

Nous avons hâte de vous lire!

Manon Lemonde, inf. aut., Ph.D.
Directrice générale – Recherche, ACIO/CANO
Manon.lemonde@ontariotechu.ca

Samantha Mayo, inf. aut., Ph.D.
Présidente du groupe d'examen scientifique
ACIO/CANO
samantha.mayo@utoronto.ca